



Thèmes principaux, Eisbrecher édition 38

Des données scannées pour le relevé des prix de l'indice des prix à la consommation

Dans le cadre de l'établissement de l'indice suisse des prix à la consommation (IPC) et de l'indice des prix à la consommation harmonisé (IPCH), l'Office fédéral de la statistique (OFS) utilise, depuis avril 2010, pour la première fois un logiciel développé avec l'OFIT, pour relever les prix à l'aide de données scannées. Les données utilisées sont scannées aux caisses des grands distributeurs. La nouvelle application a pu être mise en œuvre comme prévu, après une phase de développement d'une année.

Les salaires et les rentes, par exemple, ne cessent de perdre en pouvoir d'achat en raison de l'inflation. Pour maintenir ce dernier, il faut adapter régulièrement les montants nominaux au renchérissement. La compensation du renchérissement est définie notamment sur la base de l'indice des prix à la consommation (IPC), l'indicateur officiel du renchérissement. L'IPC est par conséquent l'information la plus demandée de l'Office fédéral de la statistique (OFS).

L'OFS est un des premiers offices statistiques au monde à utiliser, depuis juillet 2008, en plus du relevé traditionnel des prix, des données scannées pour établir l'IPC et l'indice des prix à la consommation harmonisé (IPCH), un indice de comparaison européen. Les données scannées sont des informations liées aux produits générées lors de la lecture des codes-barres aux caisses des grands distributeurs. Elles contiennent des informations très détaillées sur les prix et les chiffres d'affaires et sont rapidement disponibles.

Les données scannées présentent de nombreux avantages

L'utilisation de données scannées présente de nombreux avantages par rapport au relevé traditionnel des prix dans les points de vente (cf. encadré) :

- **Enquête quasiment exhaustive:** grâce aux nombreuses informations qu'elles contiennent et à leur actualité, les données scannées améliorent la qualité des résultats. Elles fournissent pour la période considérée et les articles sélectionnés des informations sur les prix dignes d'une enquête exhaustive. Chaque transaction est saisie avec la quantité vendue et le prix.
- **Sélection optimisée des articles considérés:** les quantités saisies permettent de définir les chiffres d'affaires par article et donc de sélectionner précisément les produits les plus repré-

sentatifs pour le relevé des prix (échantillonnage ciblé des articles générant le meilleur chiffre d'affaires).

- **Charge administrative des grands distributeurs réduite:** les grands distributeurs n'ont plus que pour seule tâche de réaliser régulièrement des exploitations de données électroniques automatisées. Le personnel des points de vente n'a donc plus à aider les personnes chargées de relever les prix dans leur tâche, et les prix ne doivent plus être saisis manuellement.
- **Baisse des coûts du relevé des prix à moyen terme:** les données scannées contribuent à réduire la charge induite par le calcul des indices des prix tout en améliorant la qualité de ces derniers.

Développement du système en plusieurs étapes

Les expériences faites jusqu'à présent à l'OFS et à l'étranger ont montré que la saisie de données scannées pose un certains nombres de défis méthodologiques et pratiques. C'est pourquoi peu de pays ont jusqu'à présent utilisé des données scannées pour relever les prix, malgré les nombreuses recherches réalisées dans ce domaine. Après les Pays-Bas et la Norvège, la Suisse est un des premiers pays au monde à opter pour ce système. Grâce à l'étroite collaboration avec un grand distributeur et au choix de méthodes éprouvées, l'OFS a pu développer et mettre en œuvre, au milieu de 2008, un logiciel pilote basé sur Internet. Ce logiciel couvre tous les aspects du processus de relevé, de la lecture régulière des données scannées agrégées préalablement jusqu'à l'établissement de l'échantillon d'articles et au relevé effectif des prix. La réalisabilité du système a donc ainsi été prouvée pour les groupes de marchandises « food » et « near-food » (produits de lessive et de nettoyage, ainsi que produits cosmétiques).

Le logiciel pilote est adapté aux spécificités d'un grand distributeur en particulier et ne peut donc pas être utilisé pour relever les prix dans d'autres entreprises. Il a constitué toutefois une source d'enseignements et de connaissances importante pour la création de l'application introduite au début de cette année, laquelle a été développée et est gérée par l'OFIT sur mandat de l'OFS. Cet outil « générique » permet de relever les prix de n'importe quel grand distributeur à l'aide de données scannées. Il tient compte des différentes structures d'assortiment des entreprises et des informations disponibles sur celles-ci.

Les données d'un deuxième grand distributeur des domaines « food » et « near-food » sont exploitées à l'aide de cette nouvelle application depuis avril 2010. Il est prévu d'étendre progressivement le recours aux données scannées d'autres grands distributeurs et groupes de biens ces prochains mois. L'utilisation de données scannées est très intéressante dans le domaine non alimentaire (non-food), où le relevé des prix est particulièrement exigeant du point de vue méthodologique. A moyen terme, il s'agira aussi d'évaluer d'autres méthodes de relevé et de calcul permettant d'exploiter encore davantage le potentiel d'amélioration et de rationalisation des données scannées.

Qu'entend-on par IPC et IPCH ?

L'indice suisse des prix à la consommation (IPC) mesure l'évolution des prix des marchandises et des services représentatifs de la consommation des ménages privés. Établi chaque mois par l'Office

fédéral de la statistique (OFS), il est utilisé par un vaste public. Il sert notamment à l'indexation des salaires et des rentes, à la préparation des bases de décision de politique économique (par exemple, pour la Banque nationale) et à l'apurement des données statistiques sur les prix (par exemple, les Comptes nationaux). L'indice suisse des prix à la consommation harmonisé (IPCH), également établi par l'OFS depuis 2008, se base principalement sur les mêmes données concernant les prix que l'IPC et sert en premier lieu à comparer le renchérissement observé en Suisse avec celui dans d'autres pays d'Europe.

L'OFS et un institut d'étude de marché mandaté à cet effet relèvent chaque mois quelque 50 000 prix en Suisse pour calculer l'IPC et l'IPCH. Les prix sont relevés pendant les six premiers jours ouvrables du mois par téléphone, par Internet ou par courrier postal. Bon nombre d'entre eux le sont par ailleurs directement au point de vente des grands distributeurs. Les personnes chargées des relevés des prix se rendent chaque mois dans les magasins et comparent les prix des articles avec ceux du mois précédent. Les prix des produits frais notamment varient généralement d'une région à l'autre, raison pour laquelle onze régions de relevé ont été définies en Suisse.

Des informations complémentaires et des résultats sont disponibles aux adresses

www.lik.bfs.admin.ch et www.hvpi.bfs.admin.ch.

Module de PRESTA-3

Le logiciel «collecte de données scannées», développé par l'OFIT, a été intégré en tant que module dans le système PRESTA-3, lui-même entièrement remanié entre 2002 et 2005 en collaboration avec l'OFS. PRESTA-3 comprend 15 modules d'applications connexes. Les prix ainsi saisis, gérés et exploités servent de base pour le calcul d'indices économiques, comme par exemple l'indice des prix à la consommation (IPC), l'indice des prix à la production et à l'importation (IPP et IPI) ou l'indice des loyers. PRESTA-3 utilise Microsoft .NET ainsi qu'Oracle Database. Au total, le système comprend plus de 100 tableaux reliés et environ 2 millions de lignes de code source. Le volume des données actuellement gérées s'élève à environ 10 gigabytes.

Texte : OFIT/HoRo